

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUBERVACANCES-LOISIRS DU MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

### ETAIENT PRESENTS :

Christophe Arab - *Représentant titulaire des parents*  
Nabil Baziz - *Représentant titulaire des parents (visio-conférence)*  
Patrice Lavaud - *Membre actif (visio-conférence)*  
Florencio Martin - *Président, représentant titulaire des parents*  
Jacques Viguier - *Membre actif*

### ADMINISTRATION :

Stéphanie Alberto – *Responsable pédagogique secteur loisirs (visio-conférence)*  
Célia Bacchini - *Directrice d'Aubervacances-Loisirs*  
Souad Baouia - *Responsable pédagogique secteur vacances (visio-conférence)*  
Camille Borgeais - *Responsable administrative*

### ETAIENT REPRESENTES :

Lelia Ben Cheick - *Représentante suppléante des parents*  
Najate Bouddou - *Représentante titulaire des parents*  
Nicole Cossard - *Membre active*  
Ibtissem Kabbaj - *Représentante titulaire des parents*  
Lydia Kerleau - *Membre active*

### ETAIT INVITE :

Guillaume GODIN – *Adjoint à Mme le Maire, délégué à l'enfance,*

### ETAIENT EXCUSES :

Tassadit Amrane - *Représentante suppléante des parents*  
Joinna Ayed Khadra - *Représentante titulaire des parents*  
Zina Benidjer - *Représentante suppléante des parents*  
Aurélia Bresset - *Représentante titulaire des parents*  
Berrin Cetin - *Représentante titulaire des parents*  
Sabrina Cherifi - *Représentante titulaire des parents*  
Christophe Fasolato - *Représentant suppléant des parents*  
Dalila Halit Carta - *Représentante titulaire des parents*  
Kahina Haouchine - *Représentante titulaire des parents*  
Vanessa Kenge Bikebi - *Représentante titulaire des parents*  
Jacqueline Leguillard - *Représentante titulaire des parents*  
Naoual Lesfar - *Représentante suppléante des parents*  
Marc Meneghin - *Représentant suppléant des parents*  
Lamia Rihani - *Représentante suppléante des parents*  
Larissa Sarduy - *Représentante suppléante des parents*  
Ryad Satouri - *Représentant suppléant des parents*  
Khoukha Slamani - *Représentante suppléante des parents*  
René Sylva - *Représentant suppléant des parents*  
Naouale Zakhnine - *Représentante suppléante des parents*

### Ordre du jour

- Approbation du dernier compte-rendu
- Clôture des comptes de l'exercice 2019
- Temps d'échanges avec les parents représentants
- Points divers

M. Florencio Martin ouvre la séance à 19h15.

Le quorum est atteint car 5 membres sont présents (3 en présentiel et 2 en visio-conférence) et 5 sont représentés.

M. Florencio Martin soumet le dernier compte-rendu à l'approbation du conseil. Le compte-rendu est approuvé à la majorité des présents et représentés.

M. Florencio Martin présente aux administrateurs, M. Guillaume Godin, adjoint à Mme le Maire, délégué à l'enfance, invité à cette instance dans l'attente de la désignation officielle des représentants de la Municipalité au sein du Conseil d'Administration d'Aubervacances-Loisirs.

Il donne ensuite la parole à Mme Célia Bacchini pour le 1<sup>er</sup> point à l'ordre du jour.

Mme Célia Bacchini présente M. Amaury Sainte-Beuve, expert-comptable. Elle explique que si le Budget Prévisionnel 2019 avait été élaboré avec un autre expert-comptable du cabinet Fidugec, le rapport financier 2019 à lui été construit avec la participation et l'appui de M. Sainte-Beuve.

M. Florencio Martin ajoute que M. Sainte-Beuve avait déjà travaillé avec l'Association lors de l'audit organisé à la demande de la Municipalité. Il rappelle que cet audit était intervenu alors que la Ville s'interrogeait sur le fond de roulement de l'Association.

Mme Célia Bacchini entame sa présentation en indiquant que le rapport financier aurait dû être présenté lors du Conseil du mois de juin 2020. Or, dans le contexte, ce point n'a pas pu être abordé.

Elle ajoute que malgré le retard concernant cette obligation légale, le Commissaire aux Comptes à lui, bien rendu son rapport.

Elle présente ensuite l'ensemble des documents distribués aux administrateurs présents et leur indique qu'une partie de ces documents sont conventionnels et seront transmis au service financier de la Ville dans les meilleurs délais.

M. Florencio Martin ajoute que l'Association a pris du retard dans l'élaboration du rapport financier 2019 en partie car elle était en attente d'éléments relatifs à la valorisation (personnels, locaux mis à disposition) transmis par la Ville.

Mme Célia Bacchini indique que, dans le contexte actuel, il n'a pas été possible pour la Ville de fournir des données de valorisation pour 2019 dans le temps imparti mais que les éléments de 2018 ont été utilisés pour servir de base.

Elle présente ensuite le rapport financier simplifié :

#### Global

- Un Budget Prévisionnel 2019 voté à l'équilibre grâce à l'affectation de 222 975 euros de l'excédent antérieur cumulé de l'Association,
- Un Réalisé 2019 avec 3 095 327 euros de charges et 3 103 926 euros de produit soit un excédent de 8 599 euros et ce sans avoir utilisé l'excédent prévu au Budget Prévisionnel.

#### Répartition des produits

Au global, pour ce compte :

- 84% des produits correspondent à des subventions (69.4% pour la subvention municipale),
- 14% à des ventes (recettes des familles, recettes émanant de la CAF, séjour ski vendu à un prestataire...),
- 1.6% à d'autres produits.

Pour le compte « subventions » :

- 82.3% des produits sont issus de la subvention municipale,
- 12.2% soit 318 450 euros sont issus de subventions CAF PSO,
- 4.4% soit 115 830 euros sont issus du CNASEA soit l'Etat qui finance en partie les contrats aidés embauchés par l'Association,
- Les 1.2% restants correspondent aux subventions que les responsables pédagogiques vont chercher afin d'alimenter les projets existants.

#### Répartition des charges

Par secteur,

- 66% des charges sont affectées au secteur centres de loisirs,
- 19% au secteur centres de vacances,
- 12% au siège,
- Et 3% pour les autres secteurs (centre extérieur et mini-séjours)

Par compte,

Au global, 69% des charges sont relatives à la masse salariale (charges de personnel) dont 82,7% pour le secteur loisirs. Cela s'explique par le fait que c'est le seul secteur avec des salarié(e)s permanents et un fonctionnement sur toute l'année.

Mme Célia Bacchini et M. Amaury Sainte-Beuve passent ensuite à l'explication de la variation des coûts à savoir, comment expliquer l'écart entre le Budget Prévisionnel envisagé et le Réalisé 2019 :

- L'exercice 2019 s'est traduit par 5 départs de salarié(e)s mis à disposition. Ces départs ont occasionné l'injection de 120 000 euros de subvention complémentaire de la Ville, somme non prévue lors de l'élaboration du Budget Prévisionnel,
- Moins d'enfants que prévu sont partis en séjours de vacances ce qui a permis d'économiser notamment sur les pensions,
- Pour le secteur loisirs, l'explication est similaire : les centres ont accueilli moins d'enfants que ce qui avait été prévu au budget prévisionnel. Des économies ont donc été réalisées en matière de recrutement d'animateurs vacataires et de régie.

Mme Célia Bacchini explique ensuite aux administrateurs qu'un des documents distribué permet de voir de manière claire, le coût d'une journée enfant en séjour.

En ce qui concerne les centres de vacances, elle signale que les coûts varient d'un séjour à l'autre en raison :

- Du taux d'encadrement requis : un séjour maternel coûte plus cher qu'un séjour élémentaire (1 animateur pour 5 enfants pour un séjour maternel / 1 animateur pour 8 enfant pour un séjour élémentaire),
- Du prix de la pension de la structure qui héberge les groupes : la Caisse des Ecoles étant un partenaire, elle ne fait pas de bénéfices en hébergeant nos groupes. A l'inverse, la structure qui accueille nos groupes d'enfants de maternelles fait une petite marge,
- Du prix de l'activité spécifique relative au séjour : le séjour ski est un séjour plus coûteux que les autres,
- De la destination : les transports liés aux séjours à l'étranger font augmenter les coûts de ces derniers.

Pour les centres de loisirs, Mme Célia Bacchini explique que la variation du coût d'une journée enfant d'une structure à l'autre s'explique par la présence ou non de salarié(e)s mis à disposition dans les équipes, leur valorisation n'étant pas prise en compte.

M. Amaury Sainte-Beuve conclue en indiquant que si le montant de la subvention municipale est défini par des recettes fixes définies à l'avance, l'Association est tributaire des effectifs enfants qui peuvent varier d'une année à l'autre. Ces variations d'effectifs expliquent, en grande partie, le décalage entre le Budget Prévisionnel et le Réalisé 2019.

M. Amaury Sainte-Beuve quitte ensuite la séance.

Sans autre question, Mme Célia Bacchini conclue ce point en déclarant clôtés les comptes de l'exercice 2019.

Elle donne ensuite la parole à Mme Stéphanie Alberto pour le point centres de loisirs (bilan de l'été et rentrée 2020).

Mme Stéphanie Alberto informe les administrateurs que la préparation de l'été a été rendue relativement difficile par des protocoles sanitaires changeants qui ont obligés les équipes à se réadapter constamment et à faire preuve de beaucoup de réactivité.

Les équipes ont préparé l'été dans l'incertitude quant aux sorties, à l'ouverture des bases de loisirs très prisées sur cette période.

Les sorties et les cars en lien ont été doublés par rapport aux années précédentes. De même, l'Association a recruté plus de 20 animateurs vacataires supplémentaires par rapport à d'habitude afin de respecter au mieux le protocole sanitaire.

L'Association a répondu à 3 appels à projet cet été. Les 2 validations et les 80 000 euros en lien vont permettre de couvrir les coûts supplémentaires engendrés par les embauches et les cars supplémentaires.

Finalement, l'été s'est bien déroulé. Les enfants étaient heureux de retrouver leur centre et leurs animateurs. Ils avaient à cœur de simplement jouer avec leurs copains.

A la fin du mois d'août, 3 cas de Covid19 ont été recensés au sein des accueils de loisirs (2 accueils différents). Le non brassage des groupes et les cahiers de traçabilité mis en place ont permis de ne pas fermer les équipements mais de mettre à l'isolement les adultes et les enfants des groupes concernés.

L'ensemble des parents des enfants des groupes concernés ont été avertis. La quasi-totalité des enfants ont été testés négatifs. Seules 2-3 familles n'ont pas souhaité faire tester leurs enfants.

M. Nabib Baziz demande si les cas étaient des cas adultes.

Mme Stéphanie Alberto répond que 2 cas concernaient des animateurs et 1 cas concernait un enfant, petit frère par ailleurs d'un des animateurs contaminés.

Mme Célia Bacchini prend la parole et informe le Conseil que ce contexte crée de vraies inquiétudes au sein des équipes d'animation. Il faut rassurer les salarié(e)s mais avant tout le directeur d'équipement pour que celui-ci rassure son équipe.

Mme Stéphanie Alberto signale que, fin août, des animateurs qui avaient travaillé sur une autre commune, ont été en contact avec des collègues contaminés. L'association a donc organisé une campagne de test non obligatoire à laquelle se sont prêtés environ 30 salariés, début septembre. A l'issue de ces tests, une animatrice s'est révélée positive (asymptomatique) et a été arrêtée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Sans question sur ce point, Mme Célia Bacchini passe au bilan été du secteur vacances.

Elle informe le Conseil que les départs en séjours ont été décidés très tardivement (mi-juin) après un long moment de réflexion.

L'Association s'est concentrée sur l'organisation de plusieurs petits séjours de 6 à 14 jours sur 3 sites exclusivement : Saint-Hilaire de Riez pour les élémentaires, Saint-Jean d'Aulps pour les adolescents et Vaudeurs pour les maternels.

Les groupes n'ont pas excédé 20 enfants / jeunes. Si 2 groupes de 20 enfants ont pu partir, chacun avait ses animateurs, son car et ses propres locaux.

Un cas de Covid19 chez une animatrice a été découvert au retour d'un séjour (animatrice asymptomatique). Les dispositions en lien (quatorzaine...) n'ont concerné que 20 enfants grâce au non brassage des 2 groupes de 20 présents sur place.

Les séjours de vacances se sont remplis vite et se sont très bien déroulés. Sur place, les enfants et les jeunes étaient heureux du simple fait d'être ensemble.

Les équipes d'animation ont œuvré pour redonner un rythme de vie aux enfants / jeunes (repas à heure fixe, couché à heure raisonnable, prendre soin de son hygiène chaque jour...).

Aucun gros accident n'est à déplorer. Aucun rapatriement ni sanitaire ni disciplinaire n'a eu lieu cette année.

M. Jacques Viguier signale que, si les séjours se sont aussi bien passés, cela est en grande partie dû au contexte général, il fallait partir.

M. Patrice Lavaud prend la parole et remercie les équipes d'animation et l'Association pour le travail lors de ces séjours. Il ajoute que cela était très important pour les enfants / jeunes dans le contexte actuel.

Sans autres questions / remarques sur ce point, M. Florencio Martin donne la parole aux parents représentants présents pour le traditionnel temps d'échanges.

M. Nabil Baziz prend la parole et signale que depuis la rentrée de septembre, les parents ne rentrent plus dans les équipements. Cela est relativement frustrant.

Mme Célia Bacchini répond, qu'effectivement, cette situation affecte de nombreux parents et a généré des situations d'agressivité non habituelles pour une rentrée.

Elle indique qu'il est difficile de mettre les parents en confiance sans leur montrer les structures et ce qui s'y fait.

M. Christophe Arab demande pourquoi il n'a pas été envisagé une visite, notamment pour les nouveaux parents, comme cela se fait dans les écoles actuellement.

Mme Célia Bacchini répond qu'effectivement, le protocole sanitaire appliqué à l'Education Nationale donne la latitude aux équipes enseignantes de faire entrer les familles dans les écoles. Les centres de loisirs dépendent, quant à eux, du protocole élaboré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Dans ce dernier, il est clairement indiqué que les personnes extérieures à l'accueil collectif ne peuvent pas y rentrer.

Mme Stéphanie Alberto ajoute que les directeurs / directrices d'équipement peuvent se rendre disponibles après 18h30, lorsque les enfants ne sont plus là, afin d'échanger avec les parents qui le souhaiteraient.

Elle ajoute que le fait que les familles ne rentrent plus dans les structures affecte également les équipes d'animation qui ne peuvent pas, comme elles avaient l'habitude de le faire, envisager des événements parents-enfants, les traditionnels marchés de Noël... Elles réfléchissent donc actuellement à d'autres modes de communication avec les familles pour recréer du lien.

Mme Célia Bacchini informe les administrateurs que les réunions préparatoires à l'Assemblée Générale organisée à cette période de l'année n'auront pas lieu.

Lors ces réunions, l'Association et sa gouvernance sont présentée, les familles rencontrent l'équipe d'animation qui présente les projets à venir sur l'année. Lors de ces échanges, les familles peuvent également poser les questions qu'elles souhaitent et candidater afin de devenir parent représentant.

Afin de pallier à l'absence de ces réunions, l'Association met en place :

- Une enquête afin de recenser les questions, avis et éventuelles doléances des familles,
- Un tract destiné à présenter l'Association, sa gouvernance et le rôle qu'y jouent les parents représentants,
- Une vidéo réalisée par un intervenant professionnel via laquelle chaque équipement pourra être visité virtuellement, chaque équipe se présentera et exposera les projets de l'année (vidéo disponible sur le site internet et la page Facebook de l'Association).

Par ailleurs, afin d'avoir des parents représentants pour 2021, l'Association a recontacté les parents mobilisés l'année dernière afin de savoir s'ils souhaitaient prolonger leur mandat d'un an. Beaucoup ont répondu de manière positive. Pour les autres, les directeurs d'équipement ont été associés afin de demander aux parents, nouveaux ou non, investis sur leur structure s'ils souhaitaient se présenter.

M. Florencio Martin signale qu'il est intéressant de refaire appel aux parents représentants investis de l'année passée, cette dernière ayant été quasiment une année blanche.

M. Christophe Arab déclare que pour avoir des parents investis, il faut que ces derniers aient les informations contenues dans les compte-rendus de Conseil moins tardivement que cela n'est le cas actuellement.

M. Florencio Martin répond que le choix est fait de l'envoyer peu de temps avant la tenue du Conseil pour que les informations soient fraîches pour tous.

M. Arab signale que les envois sont parfois si tardifs que les parents n'ont pas forcément le temps de lire le PV.

M. Florencio Martin déclare qu'à l'avenir, l'Association fera le nécessaire pour envoyer les PV plus tôt voire 2 fois, une fois de manière anticipée et une fois juste avant la séance.

Mme Célia Bacchini informe le Conseil que, dans le cadre du projet « colos apprenantes », l'Association a obtenu une aide de la CAF de 161 000 euros qui a permis de rembourser l'ensemble des familles dont les enfants sont partis en séjour cet été.

Elle ajoute que, pour cet hiver, Souad Baouia travaille actuellement sur le projet « 1 000 jeunes à la montagne » qui permettrait d'obtenir un financement afin d'ouvrir plus de places au ski qu'à l'accoutumée.

L'Association est en attente du protocole sanitaire liée à l'activité ski concernant ce projet.

M. Nabil Baziz demande s'il ne serait pas possible d'organiser des réunions préparatoires à distance sur les accueils de loisirs.

Mme Célia Bacchini répond que l'Association y a réfléchi mais que ce type de réunion ne correspond pas à toutes les familles. Cette idée pourra être évoquée de nouveau lors d'un Bureau de l'Association. Elle ajoute que l'idée d'un blog par équipement est également envisagée.

M. Nabil Baziz indique que les prochains départs en mini-séjours organisés pour la Toussaint risquent d'être compliqués pour les nouveaux parents qui ne connaissent pas les équipes d'animation.

Mme Stéphanie Alberto signale que les équipes ont très peu changé depuis l'année dernière. Seule l'ouverture de Frida Kahlo a entraîné la constitution d'une nouvelle équipe qui malgré tout, n'est pas nouvelle au sein de l'association.

Mme Célia Bacchini indique que, comme pour les séjours de vacances de cet été, l'Association envisage de mettre en place des blogs mini-séjours. Les codes pour accéder à ces derniers seront donnés relativement tôt aux familles qui pourront visionner une présentation de l'équipe et du mini-séjour à venir.

Me Stéphanie Alberto signale que des réflexions sont également en cours pour les accueils de loisirs avec le projet de mettre en place des blogs mais également des panneaux photos devant les structures.

M. Florencio Martin demande si l'ouverture de l'accueil collectif Frida Kahlo a permis de désengorger la maison de l'enfance Jacques Solomon.

Mme Stéphanie Alberto répond qu'effectivement, les effectifs en mercredis sont actuellement de 80 au sein de la maison de l'enfance Jacques Solomon et d'une cinquantaine sur Frida Kahlo. Cela est notamment positif en vue des vacances de la Toussaint où la maison de l'enfance Jacques Solomon pouvait accueillir jusqu'à 180 enfants.

Mme Célia Bacchini signale que la nouvelle structure a donc récupéré une partie de l'effectif de Jacques Solomon mais pas que. Des enfants qui n'allaient nulle part fréquentent actuellement Frida Kahlo.

M. Florencio Martin demande si les capacités d'accueil des équipements vont être modifiées pour la Toussaint.

Mme Stéphanie Alberto répond que non. Le protocole actuel ne prévoit plus de restrictions spécifiques si ce n'est le respect des gestes barrières et le port du masque pour les adultes. Comme depuis la rentrée, si cela est possible, les groupes d'enfants ne se mélangeront pas à plus de 2 salles d'activités.

Elle ajoute que le document concernant les projets et activités des centres de loisirs 2020-2021 est à disposition parmi les documents distribués.

Une subvention de la CAF a permis de mettre en place de nombreux ateliers spécifiques menés par des intervenants.

M. Florencio Martin informe le Conseil que la convention liant l'Association à la Ville touche à sa fin. Une nouvelle convention est en cours de préparation.

Il demande ensuite à M. Guillaume Godin quand se tiendra le prochain Bureau Municipal lors duquel les représentants de la Ville au sein des instances d'Aubervacances-Loisirs seront désignés.

M. Guillaume Godin déclare que ce Bureau Municipal aura lieu le 15 octobre.

Sans autre point, M. Florencio Martin clôt la séance à 21h15.

